Brevet d'histoire-géographie 2026 : Centres étrangers (groupe 1), juin 2026

Sujet du brevet d'histoire-géographie – 3ème

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en géographie (15 points)

Géographie – La France et l'Union européenne – La France et l'Europe dans le monde.

Document 1 – La présence et l'influence de la France en Indopacifique

> La France a été le premier pays européen à adopter, en 2019, une stratégie en Indopacifique. La vaste région indopacifique, qui s'étend des côtes orientales de l'Afrique à l'Océanie et couvre l'océan Indien et l'océan Pacifique, est en effet identifiée comme une zone stratégique décisive à un triple titre : devenue le moteur économique du monde, elle est aussi le lieu où les normes internationales sont de plus en plus remises en question, notamment sur le plan maritime, et enfin l'arène où se joue le futur ordre mondial marqué par la rivalité entre la Chine et les États-Unis. La France est sans conteste une puissance de l'Indopacifique, avec des territoires d'outre-mer situés dans les deux océans, sur lesquels vivent environ 1,5 million de citoyens français. Près de 90 % de sa vaste zone économique exclusive (ZEE), la deuxième plus grande au monde juste derrière celle des États-Unis, y sont localisés. Enfin, la France entretient des liens d'interdépendance économique vitaux avec cette région traversée par des routes commerciales maritimes et des réseaux de connexion numérique clés pour ses intérêts de sécurité. […] Dès son arrivée au pouvoir, en 2017, à l'occasion de son discours aux ambassadeurs, Emmanuel Macron a clairement exprimé qu'il souhaitait restaurer l'influence mondiale de la France en défendant ses valeurs et ses principes. Il a également indiqué vouloir faire de la France un acteur central de la gouvernance mondiale et du multilatéralisme[1], afin de « permettre à la France, au sein d'une Europe relancée, de tenir son rang dans un ordre mondial profondément bousculé ». […]
>
> En ce qui concerne la dimension économique […], le niveau européen doit être privilégié, la France ne disposant que de moyens limités […] et l'Union européenne détenant une compétence exclusive en matière de signature d'accords commerciaux.
>
> 1. Multilatéralisme : désigne les relations internationales où de nombreux pays aux points de vue et objectifs différents collaborent.

Source : D'après Céline Pajon, « La stratégie de la France en Indopacifique », Questions internationales, n°118,

avril-mai 2023.

Document 2 – Les territoires ultramarins français



Document 2 : Les territoires ultramarins français. Source : geoconfluences.ens-lyon.fr, monde-outre-mer-francais-2025. Consulté en janvier 2026.

Questions

On entend par « réponse courte » : un mot, une expression, une citation de texte.

Document 1

1. Recopiez le passage du texte qui précise la localisation de la région indopacifique.
2. Justifiez le passage souligné par deux éléments issus du texte. (réponse courte)

Document 2

3. Montrez que, par leur localisation, les territoires ultramarins contribuent à la présence de la France dans le monde. (réponse : 2 à 3 lignes)

Documents 1 et 2

4. Nommez deux territoires ultramarins français en Indopacifique. (réponse courte)
5. En vous appuyant sur les documents et sur vos connaissances, présentez les différentes formes de la puissance française et européenne en Indopacifique. (réponse longue : 6 à 8 lignes)

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques (25 points)

Histoire – Le monde depuis 1945.

1 – Développement construit (18 points)

Sous la forme d'un développement construit d'au moins 30 lignes, montrez que la guerre froide que se livrent États-Unis et URSS pour l'affirmation de leur puissance est à la fois un affrontement idéologique, culturel et militaire.

Pour vous aider, vous pouvez utiliser certains des mots et expressions suivants : monde bipolaire, crise, relations internationales, communisme, capitalisme, alliances militaires.

2 – Comprendre et pratiquer un autre langage ; utiliser des repères historiques (7 points)

Sur l'annexe proposée, à rendre avec la copie, réalisez l'exercice demandé.

Annexe à rendre avec la copie



Annexe : deux documents à nommer sur les pointillés (affiche « Jeune Européen, la Communauté européenne » et photographie du mur de Berlin) et frise chronologique avec les événements encadrés « Création de l'ONU » et «

Indépendance de l'Algérie »

1. Nommez sur les pointillés les événements suivants.
2. Sur la frise, reliez par une flèche les événements encadrés à la date qui leur correspond.
3. Sur la frise, situez la période de la guerre froide par un figuré approprié.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences issues de l'enseignement moral et civique (20 points)

Situation pratique : S'engager pour la France, un État démocratique.

Document 1 – L'entrée de Robert Badinter au Panthéon, la reconnaissance de l'État

Document 1 : L'entrée de Robert Badinter au Panthéon, la reconnaissance de l'État (façade du Panthéon ornée du portrait de Robert Badinter et de deux bannières : « La justice française ne sera plus une justice qui tue. » et « La peine de mort est abolie. »)

> Le Chef de l'État a présidé la cérémonie d'entrée au Panthéon de Robert Badinter ce jeudi 9 octobre 2025.
>
> Quarante-quatre ans après l'abolition de la peine capitale, le 9 octobre 1981, entre au Panthéon celui qui, fidèle aux valeurs de la République Française, a obtenu l'abolition de la peine de mort quand il était ministre de la Justice et garde des Sceaux. Il incarne l'engagement de toute une vie pour la République. Une veillée ouverte aux Français souhaitant honorer la mémoire de Robert Badinter était organisée le jeudi 9 octobre, de 10h00 à 17h00, au Conseil constitutionnel. La cérémonie d'entrée au Panthéon était ouverte au public, rue Soufflot.

Source : D'après le site de l'Élysée, consulté en décembre 2025.

Document 2 – Quels sont les critères pour entrer au Panthéon ?

> « AUX GRANDS HOMMES LA PATRIE RECONNAISSANTE ». Six mots à la résonance considérable gravés sur la façade du Panthéon implanté en plein cœur du Ve arrondissement de Paris. Qui décide une panthéonisation ? Depuis la Ve République, c'est le président de la République. Sa décision est suivie d'un décret au Journal officiel. Sur l'ensemble des panthéonisés, seules six femmes y reposent contre soixante-dix-sept hommes : politiques, scientifiques, écrivains, militaires, résistants…
>
> Deux conditions orientent le processus de sélection. La première est l'incarnation des idéaux républicains, comme par exemple Voltaire, Jean-Jacques Rousseau ou Jean Jaurès qui reflètent les valeurs fondamentales de la République française. La seconde condition est la nécessité que la personnalité, de son vivant ou par la voix de ses descendants, approuve le

> principe d'une entrée au Panthéon.

Source : D'après Noémie Duriez, « Robert Badinter, Simone Veil, Voltaire… quels sont les critères pour entrer au Panthéon ? », La Voix du Nord, 9 octobre 2025.

Questions

On entend par « réponse courte » : un mot, une expression, une citation de texte.

Document 1

1. Présentez Robert Badinter et la raison principale pour laquelle il entre au Panthéon. (réponse : 2 à 3 lignes)
2. À partir d'au moins un élément de la photographie, montrez comment la République rend hommage à Robert Badinter. (réponse : 2 à 3 lignes)

Document 2

3. Relevez deux conditions pour entrer au Panthéon. (réponse courte)

Documents 1 et 2

4. Montrez que l'engagement des citoyens dans notre démocratie peut prendre différentes formes. (réponse courte)
5. À l'occasion des semaines de l'engagement organisées dans votre collège, votre établissement souhaite présenter les différentes formes d'engagement. À cette occasion, on vous charge d'écrire un discours dans lequel vous montrerez, à travers quelques exemples, comment vous pourriez vous engager individuellement ou collectivement. (réponse longue : 6 à 8 lignes)